

Un plan d'actions  
opérationnel

Fiche action

4-3

## Soutenir et développer les Tiers-Lieux

<p><b>OBJECTIFS POLITIQUES / STRATÉGIQUES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Limiter l'usage du véhicule et des transports, notamment dans le cadre des déplacements domicile-travail.</li> <li>• Proposer une alternative au travail à domicile et au travail nomade.</li> <li>• Contribuer à une meilleure conciliation des vies professionnelles et personnelles.</li> <li>• Encourager les échanges, les liens et les coopérations entre acteurs du territoire (salariés, auto-entrepreneurs, entreprises, porteurs de projet, chercheurs d'emploi, agents d'administration, ...).</li> <li>• Favoriser l'émergence d'initiative et d'innovation sur un modèle coopératif.</li> <li>• Contribuer à dynamiser un centre-ville ou à réhabiliter des bâtiments industriels ou historiques.</li> </ul>
<p><b>OBJECTIFS OPÉRATIONNELS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la promotion et la mise en réseau des tiers-lieux.</li> <li>• Accompagner l'émergence des tiers-lieux et favoriser leur essor.</li> </ul>
<p><b>DESRIPTIF DE L'ACTION</b></p>	<p>Pour soutenir et développer la création d'espaces de travail partagés et collaboratifs, porteurs de création, de production, de formation et vecteurs de lien social et de solidarité, l'Agglomération agit sur 2 axes :</p> <p><b>1/ Promouvoir et mettre en réseau les tiers-lieux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser et promouvoir les tiers-lieux existants, en s'appuyant sur leurs complémentarités, afin de répondre aux divers usages des salariés, des entreprises, des administrations, des acteurs associatifs.</li> <li>• Développer un réseau des tiers-lieux afin de mutualiser des services, expérimenter des pratiques nouvelles.</li> <li>• Favoriser la création de lieux de convivialité et de solidarité collaboratifs.</li> </ul> <p><b>2/ Déployer et pérenniser les tiers-lieux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier et mettre à disposition des espaces communautaires et/ou municipaux, notamment dans le cadre de réhabilitation/réaménagement de bâtiments publics ou dans celui d'optimisation de services de proximité (médiathèques, espaces culturels/socio-culturels, résidences jeunes étudiants, ...).</li> <li>• Mobiliser les opérateurs privés et mettre en place des partenariats publics-privés (portage, animation).</li> <li>• Faire émerger, par des appels à projets, des initiatives visant à proposer un nouvel usage, temporaire ou pérenne, aux friches du territoire.</li> <li>• Encourager des réflexions et des expériences relevant de l'urbanisme transitoire (à usage éphémère et alternatif)</li> </ul>
<p><b>RÉFÉRENT(S) POLITIQUE(S)</b></p>	<p>Délégation « Développement économique et artisanat ».</p>
<p><b>RÉFÉRENT(S) ADMINISTRATIF(S)</b></p>	<p>Direction générale adjointe « Aménagement / développement économique » / Pôle développement économique et emploi.</p>
<p><b>PARTENAIRES ASSOCIÉS</b></p>	<p>Région Île-de-France, Caisse des Dépôts et Consignations, Essonne Développement, SNCF, acteurs économiques et associatifs du territoire.</p>